

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PERFECT DECO »

Siège Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN COMMUNE DE
PORT-BOUET QUARTIER GONZAGUEVILLE ROUTE DE
GRAND-BASSAM, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24 Juil 2023, et enregistrés au CEPICI le 26 Juil 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PERFECT DECO »

Objet :

- Tous travaux de bâtiments ;
- Enduit, peinture de finition, tyrolienne, pantigrès ;
- Décoration intérieure
- Placoplâtre ;
- Plafond ;
- Cloison ;
- Meubles ;
- Peinture Auto ;
- Prestations de services ;
- Divers. Et pour la réalisation de l'objet social :
 - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
 - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
 - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
 - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
 - et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN COMMUNE DE
PORT-BOUET QUARTIER GONZAGUEVILLE ROUTE DE
GRAND-BASSAM, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M COMLAN SAN BLAISE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-04557 du 01/08/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°56657/GTCA/RC/2023 du 01/08/2023

